



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES SERVICES

I. Dispositions générales

Le déroulement de la visite du musée ainsi que des prestations éventuellement associées, est soumis aux dispositions des présentes conditions générales de vente.

Toute réservation ou achat d'une prestation emporte de plein droit adhésion aux présentes conditions générales de vente.

Prestations proposées, ce billet procure l'accès :

- A la salle de projection*
- Au musée
- Au laboratoire de démonstration

Le billet a une période de validité immédiate et ne peut être utilisé une seule fois.

**selon disponibilité*

II. Conditions de réservation et de paiement

1) Réservation

Toute commande n'est effective qu'après confirmation par écrit (mail ou lettre postale contact@musee-du-chocolat.com ou par fax ou par courrier Musée du chocolat – rue du pont de péage CS 10124 67404 ILLKIRCH CEDEX) précisant la date, l'heure, la visite, et nombre de participants. Musée du chocolat en accuse réception par retour. Les Secrets du Chocolat S.A.S doivent être informés de la présence de personnes à mobilité réduite parmi les visiteurs afin d'optimiser la visite.

2) Conditions d'accès

Afin de permettre de satisfaire le cas échéant à ses engagements ultérieurs, Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent, en cas de retard des visiteurs, le droit d'annuler sans autre avis ou de réduire la visite d'un temps équivalent au retard pris par le client. Les visiteurs doivent, en cas de retard probable ou avéré, en avertir sans délai Les Secrets du Chocolat S.A.S (tél. 03 88 55 04 90) qui peuvent éventuellement leur faire connaître les possibilités et conditions de décalage d'horaires et prendre les dispositions en conséquence.

3) Tarifs et paiement

Le prix de la visite est à régler au plus tard, sur place, le jour de la sortie ; les vouchers établis par les professionnels du tourisme sont acceptés comme les bons d'échanges délivrés par les établissements publics. Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent le droit de modifier ses tarifs en cours de saison et, en cas de réduction accordée sur le tarif normal, de disposer à son gré des places non utilisées sans que les visiteurs puissent de ce fait prétendre à une réduction supplémentaire.



Le règlement s'effectue obligatoirement le jour de la visite, en espèces (en euros uniquement), et, pour un minimum de 15 euros, par chèque bancaire français, carte bancaire française ou internationale et chèque vacances.

Le tarif enfants est accordé de 5 ans jusqu'à 15 ans sur présentation d'un justificatif.

Des tarifs spécifiques peuvent être accordés en fonction de la politique commerciale du musée du chocolat et d'accords conclus avec ses partenaires.

4) Tarifs et règlement

Les conditions tarifaires applicables sont celles correspondant à la date effective de la visite. La facturation en différée est soumise à un accord exprès préalable des Secrets du Chocolat S.A.S. Dans ce cas, le règlement des sommes dues par le client doit être effectué au plus tard à la date d'échéance mentionnée sur chaque facture (paiement à réception de facture) et qui est fixée dans le respect de la réglementation en vigueur. Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans formalité, la facturation d'intérêts de retard au taux fixé conformément à la réglementation en vigueur à trois fois le taux d'intérêt légal. Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant ou anticipé. Les entrées offertes et invitations ne sont plus valables dès que la date stipulée sur l'entrée offerte est dépassée dans ce cas elles ne pourront ni être remboursées ni échangées.

5) Retards et défaillances du fait du client

En cas de non présentation du client ou d'annulation d'une visite du fait du client moins de 2 jours avant la date prévue, une pénalité représentant 50% du prix TTC convenu est due aux Secrets du Chocolat S.A.S.

6) Conditions d'accès

Nul ne peut avoir accès au musée sans billet d'entrée. Les visiteurs ayant pris la précaution de réserver ont la garantie de pouvoir effectuer la visite (sauf dysfonctionnement indépendant de la volonté des Secrets du Chocolat S.A.S.). L'accès au musée se fait dans l'ordre des arrivées.

7) Réclamation

Toute réclamation relative à une visite doit, pour être prise en compte, être adressée aux Secrets du Chocolat S.A.S par lettre recommandée avec AR après la visite.

Adresse : Secrets du Chocolat S.A.S rue du pont du péage CS 10124 – 67404 Illkirch Cedex



III. Réglementation

Il ne sera admis aucun animal ni aucun matériel pouvant se révéler dangereux pour les autres visiteurs ou le personnel. Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'établissement.

Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent de droit d'exclure toute personne dont le comportement est jugé violent ou injurieux.

Les Secrets du Chocolat S.A.S déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol ou de dégâts causés aux vêtements, bagages à main, matériel et autres objets personnels des clients.

Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent le droit de facturer au client tout dégât de matériels causés par lui-même ou un membre de son groupe.

Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent la faculté de refuser l'accès en cas de tenue incorrecte.

Lors de la visite, le personnel du musée Secrets du chocolat S.A.S peut demander aux accompagnateurs et aux chauffeurs des groupes de justifier de leur qualité par tout moyen et en particulier par la présentation d'une carte professionnelle.

IV. Divers

Les Secrets du Chocolat S.A.S se réservent la possibilité de modifier sans préavis les présentes conditions générales

V. Loi applicable

Tout litige à l'égard du musée du chocolat relève de la compétence exclusive des tribunaux compétents de Strasbourg ; seules les lois françaises seront applicables.